

AUTORISATION PARENTALE

CONTEXTE :

Ce document concerne les mineurs de 15 ans et plus qui souhaiteraient réaliser la sortie vélo du matin sans accompagnateur.

Le responsable légal du mineur de 15 ans et plus doit remplir ce document.

Ce dernier devra être présenté au moment de la récupération du dossard du participant mineur. Nous demandons au responsable légal et au mineur de prévoir sa carte d'identité.

Nous profitons de ce document pour vous rappeler que tout mineur de moins de 15 ans devra obligatoirement être accompagné sur la sortie vélo par un responsable légal. En cas de non-respect de cette règle, les responsables légaux et le mineur s'exposent à ne pas pouvoir participer à la sortie vélo.

9/12

LE CONTENU A COMPLETER

Je soussigné(e) M/Mme.....,

Représentant légal de :

NOM

PRENOM

Date de naissance

autorise mon fils/ma fille à participer à la sortie vélo.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement proposé par l'organisation et je l'accepte dans sa globalité.

Fait le

à

Signature du représentant légal :